



la maison de TOM POUCE

ÉDITO

Chers amis,

Par le biais de cette lettre, vous connaissez sûrement les deux maisons dans lesquelles notre association accueille les femmes enceintes et les jeunes mamans avec leurs bébés. Mais peut-être ignorez-vous que nous sommes aussi amenés, dans des situations urgentes, à héberger de jeunes mères, enceintes ou avec un bébé, à l'hôtel – souvent dans l'attente que les services sociaux ne leur trouvent une solution plus pérenne. Parfois nous les accueillons ensuite dans nos maisons. Si ces femmes majeures et leurs enfants sont logées à l'hôtel, c'est qu'elles n'ont nulle part où aller et se trouvent dans le plus grand dénuement. Il nous faut donc aussi leur apporter une aide matérielle : vêtements, produits d'hygiène, nourriture pour bébé, etc...

Ces prises en charge hôtelières, qui peuvent durer quelques jours à quelques semaines, sont entièrement financées par vos dons. Et elles sont de plus en plus nombreuses. En 2022, cela représentait 784 nuitées pour un montant total de 40 000 €. En 2023, ce montant va doubler. Le calcul est simple : en donnant 50 € à la Maison de Tom Pouce, vous financez une nuit à l'abri pour une femme enceinte en détresse, ou pour une mère et son nouveau-né.

Cet aspect de notre mission d'accueil inconditionnel est moins connu, mais il est crucial. C'est parfois la seule solution pour éviter à une femme enceinte ou à un nouveau-né de dormir dans la rue.

En ce moment, outre ces mises à l'abri à l'hôtel, nos deux maisons sont pleines : 12 femmes enceintes, 10 femmes venant d'accoucher et 10 nouveau-nés ; une belle et grande famille qui a tant besoin de vous ! Toutes et tous sont en situation de grande exclusion.

A l'approche des fêtes de fin d'année, comment ne pas penser à l'extrême dénuement de la nuit de Noël ? Aidez-nous à être le refuge qui fut refusé à Marie et Joseph !

*« Merci infiniment pour tout ce que vous faites pour nous.
Longue vie à vous. C'est de la part des mamans de Tom Pouce.
Merci et à la prochaine ! »*

**Les mamans « ados » enceintes écrivent
à une donatrice qui leur a offert de la layette**

Vincent
VAILLANT,
Président



DOIS-JE LA GARDER ?

Clide a 27 ans et a mis au monde une petite Zoé en juillet dernier. Son témoignage nous montre son cheminement pour prendre la décision de donner naissance à sa fille. Cette réflexion plusieurs femmes enceintes la vivent à La Maison de Tom Pouce. C'est parfois un combat intérieur très douloureux qui nous bouleverse et nous oblige à être à la hauteur avec elles. Le témoignage filmé de Clide a été diffusé en octobre dernier, grâce au Mouvement Mondial des Mères, à New-York lors du « Youth Inclusion International Forum ».

Pas le bon timing, pas le « bon père »

Clide apprend sa grossesse très tardivement. Elle est alors depuis quelques semaines installée dans une relation amoureuse paisible et qui promet d'être stable. L'annonce de la grossesse est une bonne nouvelle, le couple est heureux. Or ce bébé qui grandit en elle n'a pas quelques semaines de vie mais bien 5 mois : Clide est terrorisée. Le bébé est issu « d'un rapport non consenti » comme elle le qualifie pudiquement. Son compagnon n'est donc pas le papa : tout vole en éclats ! Il lui est inconcevable d'accueillir ce bébé : c'est lui ou moi. Le compagnon de Clide ne veut plus vivre avec elle et la quittera définitivement 2 jours après la naissance de l'enfant.

Plus de toit, pas de soutien et aucune envie de garder ce bébé

Clide se retrouve donc dans une situation très fragile. Enceinte, sans hébergement et complètement déboussolée, elle se tourne alors vers une assistante sociale. Clide est dans l'incertitude. Une IMG est encore possible (pour détresse « psychosociale »), Clide l'accepte puis l'acte lui est expliqué. Mais « pour moi c'était inconcevable d'arrêter le cœur d'un bébé ». Alors elle espère faire une fausse-couche puis s'apaise un peu et décide de confier

son bébé à l'adoption. « Je ne voulais pas m'attacher à elle, un coup je l'aimais puis plus ». C'est dans ce contexte que cette jeune femme délicieusement pétillante arrive chez nous enceinte de 8 mois par une lourde journée de juin. Elle ne passe pas la porte de notre maison le cœur léger, bien au contraire ! Elle se prépare à cette adoption. Les jours passent et une paix intérieure habite peu à peu la jeune femme. « Petit à petit cette envie d'être maman a grandi, parce que les autres croyaient en moi. J'ai retrouvé confiance en moi, j'ai commencé à m'attacher à elle ». Clide se sent encouragée, indirectement car elle sait aussi que ce choix lui appartient. Cependant il lui est difficile de se projeter « je préférerais la faire adopter car je n'avais nulle part où aller ».

Du déni à la résilience

Aujourd'hui, Clide est « pleinement » maman de sa petite Zoé – dont le prénom signifie « Vie » – elle aime sa fille, travaille sur son lien avec elle et s'en occupe avec beaucoup de soin. Tout au long de son récit son regard se penche sur la petite paisiblement endormie dans ses bras. L'avenir, notamment matériel, est encore en pointillés « mais cela ne m'inquiète plus car je ne vois qu'elle, il n'y a qu'elle et moi et ce que Tom Pouce m'apporte. » ■



DONS SOLIDAIRES : INDISPENSABLES !

Depuis 2019, Dons Solidaires nous soutient. L'association permet à ces adhérents - des associations telles que la nôtre - de commander des articles très variés contre une participation financière symbolique. Ces invendus sont offerts par des marques bien connues ou des PME. Merci aux mécènes de Dons Solidaires et merci à cette formidable association ! En 2023 ce sont 19 060 € de dons apportés à La Maison de Tom Pouce. Echanges lors de notre rencontre en septembre dernier (photo ci-dessous).

Quelles sont les origines de votre association ?

L'association Dons Solidaires a été créée en août 2004 par Margaret Mallon Pujol, Thierry Pujol et Bastien Charpentier. Ils ont importé le concept du mécénat de produits existant déjà aux Etats-Unis (Good 360°) et au Royaume Uni (In Kind Direct). Notre mission est d'être le maillon central d'une chaîne de solidarité entre des entreprises qui ont des invendus non-alimentaires neufs à donner, et des associations qui cherchent des produits du quotidien pour leurs bénéficiaires. L'impact est à la fois environnemental et social.

Pouvez-vous parler de vos associations bénéficiaires ? L'aide aux mères isolées vous semble-t-elle avoir augmentée ces dernières années ?

En 2022, nous avons près de 1 000 partenaires. Ce sont des associations, des CCAS ou autres structures qui viennent en aide à des personnes en situation de précarité ou d'exclusion. Notre baromètre Hygiène et Précarité en France mené avec l'IFOP et publié en mars 2023 exprime une nette augmentation de la précarité en France avec notamment 1 français sur 3 qui indique que le contexte économique le pousse à limiter sa consommation de produits d'hygiène. Les foyers avec de jeunes enfants sont très touchés : 17% des parents de jeunes enfants limitent la consommation de couches et 28% renoncent à l'achat de produits d'hygiène et de soins pour leur bébé. Des associations partenaires nous remontent le fait que la majorité de leurs bénéficiaires sont des mères seules qui ont dû mal à subvenir aux besoins de leurs familles.



Qu'est-ce que la loi AGEC et en quoi a-t-elle eu une incidence positive ?

La loi AGEC (Anti-gaspillage pour une économie circulaire), votée en février 2020, a pour but de lutter contre les différentes formes de gaspillage et accélérer la transition vers une économie circulaire. Longtemps laissées de côté dans les mesures anti-gaspillage, la gestion des produits invendus non-alimentaires est désormais encadrée et soumise à des règles : interdiction de destruction, obligation de réemploi, don aux associations.

De nombreuses grandes entreprises avaient déjà adopté la démarche de don avant l'entrée en vigueur de la loi, mais elles se sont souvent mieux structurées en interne pour répondre à cette obligation. Nous avons également constaté des propositions de dons plus fréquentes de la part des PME qui n'avaient pas encore intégré la démarche de don dans la gestion de leurs invendus.

Nous avons été ravies de vous accueillir récemment à La Maison de Tom Pouce, quelles ont été vos impressions ?

Nous avons été impressionnées par l'action de la maison de Tom Pouce, le professionnalisme, le cadre structurant et rassurant pour les femmes que vous accueillez.

Nous avons beaucoup aimé rencontrer les équipes éducatives et écouter leurs témoignages, notamment sur l'évolution des profils accueillis et l'organisation quotidienne des deux maisons. Nous sommes ravies de pouvoir contribuer à l'approvisionnement de produits essentiels pour vos bénéficiaires. ■

DU BON USAGE DE L'ENVELOPPE T

Nous mettons à votre disposition une enveloppe dite «T» : nous tenons à garder ce lien avec vous pour vos envois de dons. Le savez-vous ? Ces enveloppes dès qu'elles sont postées sont facturées à notre association ! Merci ainsi de réserver les enveloppes T à vos envois de dons par chèque ou, si vous ne disposez pas d'un mail, pour nous écrire. Et si vous souhaitez nous joindre nous serons toujours disponibles aux coordonnées ci-dessous et ravis d'échanger avec vous !



DE NOUVEAUX PROJETS

La **Fondation Crédit Agricole Brie Picardie** apporte un soutien financier pour la mise en place de « sport adapté » à nos résidentes en 2024. L'activité physique accompagnée vise à retrouver une belle estime de soi et à entrer en lien différemment avec son bébé. Les premières séances «tests» de «bébé-yoga» sont concluantes : les nourrissons en raffolent.

H&H Group ancre encore davantage son investissement à nos côtés. En 2024, nous recevons une aide afin de financer des nuits d'hôtels en urgence. Cette année nous devrions mettre à l'abri à l'hôtel plus de 20 femmes, enceintes ou venant d'accoucher, en plus de celles accueillies dans nos maisons.

La **Fondation des Flandres** sous l'égide de la Fondation Notre-Dame, a souhaité notamment encourager notre nouveau programme de sophrologie conduit depuis maintenant un an. Chaque mercredi matin c'est un rendez-vous attendu des jeunes femmes enceintes.

Nous poursuivons notre projet d'Education Affective Relationnelle et Sexuelle, cette année avec le soutien de la **Fondation Francis Lefebvre**. Un bagage indispensable particulièrement pour les mamans adolescentes.

De très beaux cadeaux pour nos mamans et tout-petits : **TajineBanane** a offert cette année des centaines de vêtements et **Disneyland Paris** une journée aux parcs pour 50 mamans et leurs enfants. **HachetteEducatif** a fait cadeau de très jolis imagiers pour nos bébés !

Nous avons besoin de l'aide de chacun de vous ! **Chaque don nous aide ! Merci du fond du coeur pour votre soutien indéfectible.**

ILS NOUS SOUTIENNENT



La Maison de Tom Pouce - BP 90 - 77 253 BRIE COMTE ROBERT Cedex

Tél. : 07 82 95 04 09 / Mail : communication@lamaisondetompouce.com

www.lamaisondetompouce.com - [f lamaisondetompouce](https://www.facebook.com/lamaisondetompouce) - [i lamaisondetompouce1](https://www.instagram.com/lamaisondetompouce1)